

PUBLIC VISÉ

Cette formation s'adresse aux acheteurs, agents de la commande publique, tous les agents devant gérer les marchés publics ainsi qu'aux élus souhaitant comprendre toutes les facettes de la dématérialisation.

PRÉ-REQUIS

- Techniques : absence de pré-requis
- Connaissances spécifiques : absence de pré-requis

OBJECTIFS

Une journée pour découvrir les nouvelles obligations en matière de dématérialisation :

- Comprendre les enjeux de la dématérialisation
- Découvrir les obligations de l'acheteur en matière de dématérialisation des procédures de passation
- Maîtriser la conduite d'une procédure dématérialisée
- Garantir la sécurité de la dématérialisation
- Méthodologie, organisation et compétences

CONTENU**Comprendre les enjeux de la dématérialisation**

- Le contexte juridique de la dématérialisation
- Les objectifs de la dématérialisation suite à la parution des décrets de février et mars 2016
- Les principales échéances

La dématérialisation des procédures

- Les principes à respecter
- Les différentes étapes de la dématérialisation
- L'information des entreprises
- La dématérialisation de la publicité
- Les principaux documents à dématérialiser : RC, DCE, plans, etc.

La transmission des plis électroniques par les entreprises

- Les obligations des entreprises
- Les obligations de l'acheteur

Comment sécuriser la dématérialisation

- Quelles sont les exigences techniques ?
 - Sécurisation des échanges : identification, confidentialité et intégrité, traçabilité des événements
 - Coffre-fort électronique
- La signature électronique :
 - Le certificat de signature, les autorités de certification
 - Comment se procurer un certificat ? Au nom de qui ? Quels documents doit-on signer ? Quel niveau ?

Comment gérer les offres électroniques

- Le processus d'ouverture des plis et de vérification de leur conformité
- L'attribution des marchés
- L'obligation d'archivage : quel archivage pour quels documents et pour quelle durée

Méthodologie, organisation et compétences

- Conseils méthodologiques
- Quelle organisation mettre en place

- Les compétences nécessaires

Atelier pratique

- Les bonnes pratiques par de nombreux exemples
- Exercices en groupe : signature, dépôt de DCE et ouverture des plis sur *La salle des marchés*

En synthèse

- Les obligations et droits des pouvoirs adjudicateurs
- Les obligations et droits des opérateurs économiques

MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

La salle de formation est équipée de postes informatiques et de tout le confort nécessaire pour rendre la formation agréable : équipement bureautique complet, vidéo projecteur, paperboard, boissons, viennoiseries, etc.

Afin que vous puissiez bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage, nous limitons le nombre de participants par session, et nous mettons toujours en avant des cas pratiques et mises en situation.

ÉVALUATION ET SANCTION

La formation est évaluée par le biais d'une fiche d'évaluation qui porte à la fois sur les aspects organisationnel, méthodologique et pédagogique de la formation ainsi que sur la réponse aux attentes des stagiaires.

La formation est également sanctionnée par une attestation individuelle de formation.

QUALITÉ DU FORMATEUR

- **Formateur spécialisé dans la dématérialisation des marchés publics**
Diplômé de sciences économiques, d'une école de commerce et titulaire d'un master d'intelligence économique, le formateur a occupé différentes fonctions de management commercial dans le domaine des nouvelles technologies notamment dans le domaine informatiques (logiciel de gestion).
Depuis quelques années, et fort d'une expérience dans le domaine des collectivités locales, il a acquis une nouvelle expertise dans le domaine de la dématérialisation des flux pour les acteurs publics mais aussi pour les entreprises.
Il exerce son activité de formateur essentiellement sur les domaines de la dématérialisation tant pour les entreprises que les acteurs publics.

DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

- **Durée de la formation** : 7 heures soit 1 journée
- **Horaires de la formation** : 9h00-12h30 puis 14h00-17h30
- **Code** : DEMAT
- **Lieu** : dans les locaux de l'organisme ou dans les nôtres
- **Organisation** : formation réalisable en présentiel
- **Nombre de stagiaires** : 8 participants au maximum

CONTACT

- ☎ tél. : 01 79 06 77 00
- ✉ email : formations@achatpublic.com
- 📄 formulaire : <http://formations.achatpublic.com/nous-contacter>
- 🌐 site web : <http://formations.achatpublic.com/acheteurs>